



Communiqué

Manifestation autorisée à Lausanne : Carnaval Populaire & DETER

Ce samedi 28 mars 2026, la Ville de Lausanne a été le théâtre d'une manifestation intitulée « Carnaval populaire & DETER ». Le rassemblement, qui a réuni environ 4000 personnes et 9 chars, a débuté à la rue de l'Industrie. L'itinéraire initial défini et autorisé par la ville n'a pas été respecté et les participantes et participants s'en sont écartés pour emprunter un parcours alternatif.

Ce samedi 28 mars 2026, la Ville de Lausanne a été le théâtre d'une manifestation intitulée « Carnaval populaire & DETER ». Le rassemblement, qui a réuni environ 4'000 personnes et 9 chars, a débuté à la rue de l'Industrie.

L'itinéraire initialement défini et autorisé par les autorités n'a toutefois pas été respecté et le cortège s'est écarté du parcours prévu pour emprunter un tracé alternatif. Face à ce changement imprévu, la Police de Lausanne a immédiatement adapté son dispositif de sécurisation. Cette réorganisation a permis de garantir la sécurité, tout en limitant les perturbations pour les autres usagères et usagers de l'espace public et en préservant autant que possible la fluidité du trafic.

Les transports publics lausannois ont également été perturbés. Des mesures ont été mises en œuvre afin de garantir la continuité du service. À l'issue du cortège, la circulation a été rétablie et les bus ont repris leur exploitation normale.

Les services de la propreté urbaine ont été déployés immédiatement à l'issue de la manifestation sur l'ensemble du parcours, afin de procéder au nettoyage et à la remise en état de l'espace public.

D'autre part, à l'issue de la manifestation, de très nombreux tags ainsi que des projections de peinture ont été constatés sur des bâtiments tant publics que privés. De plus, des déprédations ont été relevées sur des véhicules. La Police de Lausanne et le service de la propreté urbaine sont actuellement engagés dans l'évaluation des dommages et le suivi des faits.

En outre, Toute personne ayant été victime de déprédations est invitée à documenter les dégâts en prenant des photographies et à prendre contact avec la Police de Lausanne par courriel police@lausanne.ch afin de faciliter les démarches et le traitement des cas.

Le Corps de police

Renseignements :

Entité communication, Police municipale de Lausanne
pmpressepolice@lausanne.ch, +41 21 315 33 66

Lausanne, le 28 mars 2026